



# Collège de Godinne-Burnot

---

Le 28 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Pour prévenir les difficultés que vous pourriez rencontrer lors de votre connexion au site des bulletins, nous avons activé une fonction de distribution du document par courrier électronique. Le bulletin de votre enfant vous parviendra donc ce vendredi sur l'adresse de la personne désignée responsable lors de l'inscription ou lors d'un avis de changement venu plus tard.

Une version papier sera envoyée par courrier postal aux familles qui ne disposent pas d'adresse électronique.

Nous vous souhaitons une belle fin de semaine puis surtout, pour celles et ceux qui en ont l'opportunité, un bon congé en famille.

L'équipe de direction,

F. Van de Steene

Ph. Fontaine